



CANTINES : UNE PAUSE DÉJEUNER DE QUALITÉ

ChœurS
du Pays
de Tulle

DIRECTION *Jacques Baudoin*

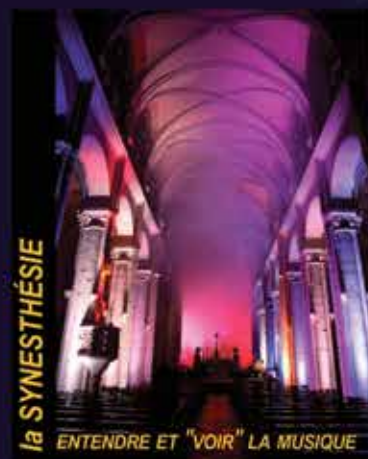
Mozart

REQUIEM

mise en lumière
Jean-Michel JOUANNY

10 & 11 juin 2022
à 21h00

TULLE,
Cathédrale Notre-Dame



Tarifs 15 € et 12 € (moins de 12 ans & groupe)

Billetterie sur place 30 mn avant le concert

Réservations : Office de Tourisme de TULLE - 05 55 26 59 61



CORREZE
LE DÉPARTEMENT





éditorial



La corde raide

La guerre en Ukraine n'a pas fini d'avoir des répercussions dans notre pays et notamment à Tulle. D'abord sur le plan humanitaire. Des réfugiés ukrainiens ont pu être accueillis par des familles et dans des établissements de la Corrèze selon des procédures définies par l'Etat. C'est ainsi qu'une Ukrainienne et ses trois enfants sont hébergés dans un logement d'une Tulliste et que ces enfants sont désormais scolarisés dans notre ville. Et bien des Tullistes ont fait des dons aux associations à destination des familles ukrainiennes frappées par les armes russes.

La guerre a aussi des effets nocifs pour tout le monde à Tulle, comme partout en France et en Europe. En premier lieu sur le prix des carburants, de l'électricité, des énergies en général ; et on commence à le percevoir également sur le prix de certains produits alimentaires. Ce qui va peser évidemment sur le budget des familles, les charges des entreprises (à commencer par celles des transporteurs) et les dépenses des collectivités, la Ville de Tulle notamment. Tout le monde est touché et sans doute durablement. C'est un réel sujet de préoccupation pour l' élu que je suis.

À ce séisme s'ajoutent les suites, voire le sursaut de la pandémie de covid. À n'en pas douter, la levée des précautions sanitaires par l'Etat a été trop précoce. Pour éviter un regain croissant de cas positifs, il convient d'en revenir autant que possible aux gestes barrière (gel et masque en particulier).

S'EXPRIMER, PARTICIPER

C'est dans ce contexte bouleversé de guerre, de hausse des prix et de persistance de la pandémie qu'arrive l'élection présidentielle et dans la foulée les élections législatives. Il s'agit d'un moment important de notre vie démocratique : pour les cinq ans qui viennent, la gestion de notre pays, les grandes orientations sociales, économiques, sanitaires etc. dépendront des choix que vont faire les électrices et les électeurs.

Il convient donc que la participation à ces élections soit forte ; je la souhaite forte à Tulle en particulier. Il en va de la solidité de la démocratie dans notre pays, de la vitalité du débat public, du respect de la pluralité des opinions.

Alors les 10 et 24 avril, votez !



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

2022 : la Ville investit mais reste prudente

C'est une nouvelle fois dans un contexte particulier que la municipalité a construit son budget d'investissement et de fonctionnement pour l'année à venir. Pascal Cavitte, conseiller municipal délégué aux pôles ressources revient sur les principaux éléments financiers.

Avant le vote du budget le 12 avril, le Débat d'Orientation Budgétaire a-t-il d'ores et déjà permis aux élus d'échanger sur les grandes lignes du budget 2022 ?

Oui, même si, pour le moment, certaines décisions ne sont pas encore arrêtées et seront soumises aux choix des élus. Nous pouvons déjà annoncer que la Ville investira à hauteur de 12 millions d'euros afin de mener à bien des projets structurants pour Tulle, par exemple dans les domaines de la culture avec la poursuite de la construction du futur musée (4 millions €), de la transition énergétique avec des travaux de réhabilitation au Centre technique municipal et dans les écoles (420 000€), de la rénovation urbaine à travers nos politiques d'habitat (Cœur de Ville 209 000€) et des mobilités avec l'aménagement de la place Brigouleix (150 000€) et le prolongement de la voie verte sur le quai Continsouza (230 000€).

Une hausse des investissements pour soutenir l'activité économique, mais aussi pour permettre aux habitants de se projeter dans l'avenir. Pour cela, nous devons déroger quelque peu à la règle que nous nous étions fixée en matière de dette. Nous maintenons

notre objectif de désendetter la collectivité à hauteur de 500 000€ par an mais, au vu du contexte et de nos projets, nous avons décidé d'avoir recours à l'emprunt à hauteur de 3 millions d'euros (contre 1 million en 2021).

La crise impacte-t-elle une nouvelle fois le budget ?

Oui, car l'activité économique n'a pas complètement repris et le fonctionnement de certains services est encore fortement impacté par cette pandémie comme, par exemple, le stationnement, la salle de l'Auzelou ou bien encore les cantines. Cependant, la gestion rigoureuse des précédents mandats nous permet d'absorber les effets de cette crise, même s'il y aura un impact sur notre budget de fonctionnement qui pourrait légèrement dépasser 20 millions €, et aussi sur l'investissement (12 millions).

Malgré cela, les élus ont décidé de ne pas augmenter le taux communal des impôts des Tullistes. La taxe d'habitation a été progressivement supprimée (à partir de 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale). Cependant, l'Etat augmente les bases de la taxe foncière (cf encadré), ce qui engen-

drera une légère augmentation d'environ 10€. Nous avons en outre été contraints de prévoir 600 000€ dans nos dépenses de fonctionnement pour absorber l'augmentation du coût des énergies. La renégociation des marchés énergie a fait apparaître une hausse des coûts de 30% pour l'électricité et de plus de 100% pour le gaz.

Nous serons attentifs aux évolutions de la crise sanitaire et du contexte géopolitique afin d'ajuster, si besoin, nos prévisions.

Les valeurs locatives cadastrales sont les bases servant à évaluer le montant des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation). Depuis 2018, ces valeurs locatives sont revalorisées chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation, conformément au Code général des impôts.

Pour 2022, le coefficient de revalorisation annuelle des bases locatives est de 3.4% (contre +0.2% en 2021, chiffres de la DGFIP). Donc, logiquement, s'il y a inflation, il y a révision de la taxe foncière.

Ça s'est passé à Tulle

SPORT ADAPTÉ

TU TIRES OU TU POINTES ?

Le Comité Départemental de pétanque a organisé, en partenariat avec le Comité Départemental de sport adapté et le club de pétanque de Tulle, une journée sport adapté au bouldrome de Tulle.

Ce concours, organisé depuis 10 ans en Corrèze, a réuni 26 équipes pour jouer en tripléte. « Nous avons répondu à l'invitation du club de pétanque de Tulle, précise Alain Belhomme, le président du Comité départemental. Nous organisons deux autres rencontres cette année, le 13 avril à Bort-les-Orgues et le 6 juillet à Chamberet. La plupart des joueurs sont amateurs et apprécient de jouer dans les conditions d'un concours. Grâce à la mobilisation des bénévoles et aux accompagnateurs volontaires, nous pouvons continuer à organiser ce type de rencontre sportive pour les joueurs en situation de handicap. Ils viennent de différentes structures (EHPAD, ESAT...) de toute la Corrèze et ils sont ravis de se retrouver ». Les pétanqueurs ont participé à deux rencontres le matin et deux l'après-midi dans une ambiance conviviale. Chaque participant est reparti avec une récompense à la fin de la journée.



TOURNEZ MANÈGE

La fête est de retour

La Saint Clair va de nouveau animer la ville durant deux semaines pour le plus grand plaisir des grands et des petits.



Du 14 au 28 mai, les places Gambetta et Brigouleix vont accueillir une soixantaine de forains (tous les jours dès 16h). Manèges, pêches aux canards, confiseries, machines à sous, chenille, bulle sur l'eau, trampoline, etc. il y en aura pour tous les goûts. Quelques nouveautés à noter, comme le Dynamique 7 D ou encore le Pulsion place Brigouleix et l'Electric Rotor et sa force centrifuge place Gambetta.

La célèbre grande foire aura lieu mercredi 25 mai jusqu'à 18h. Les stands se positionneront du quai de la République jusqu'à la rue Jean-Jaurès. Ce jour-là, les manèges afficheront demi-tarif.

Le traditionnel feu d'artifice offert par les forains viendra clore en beauté cette édition le samedi 28 mai dès la tombée de la nuit.



LA CROIX DE BAR

Les agents municipaux ont profité des vacances d'hiver pour repeindre une salle de classe située dans le préfabriqué. Ils ont également repeint une partie du mobilier pour accompagner cette rénovation. Le coût des travaux est estimé à un peu moins de 3 000€ (main d'œuvre et fournitures comprises).

PRÉVENTION

OPÉRATION MONTAGNE À TULLE

Les CRS en Montagne, en partenariat avec Prévention Maif, ont sensibilisé les élèves de CM1 et CM2 aux risques en montagne sur le site du Chambon.



« Une avalanche est une coulée de neige sur un versant de montagne : vrai ou faux ? ». Les animateurs prévention Maif interrogent les enfants de l'école Joliot-Curie grâce à un PowerPoint et un petit quizz ludique sur la montagne.

Un atelier prévention en salle pour bien préparer une randonnée et, à l'extérieur, un autre groupe d'enfants s'initie à l'escalade sur un module de 6,5 m. Le brigadier-chef Fabien D., de l'unité montagne CRS, prend le temps d'équiper les enfants et leur explique la marche à suivre : « c'est le côté ludique de l'opération, précise-t-il. On travaille sur la verticalité (montée et descente), les règles de sécurité, le comportement et la confiance en soi. C'est aussi l'occasion pour nous de présenter notre métier, de sensibiliser les jeunes aux forces de l'ordre ».

Au total, 200 élèves (7 écoles primaires) ont participé à ces demi-journées prévention. Ils ont tous été sensibilisés à l'environnement en montagne, aux risques et aux règles de sécurité, pour partir en randonnée dès cet été.

CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES

Une sélection minutieuse

En février dernier, l'équipe du Pôle musée a investi le musée des Armes pour sélectionner et emballer les objets qui seront exposés dans la future Cité de l'accordéon et des Patrimoines.

Fusils, pistolets, instruments de mesure, outils de fabrication... il faut sélectionner avec soin les objets qui intégreront le futur parcours dédié aux savoir-faire armuriers dans la Cité de l'accordéon et des patrimoines. Une fois la sélection faite, les agents ont extrait des vitrines et des réserves les objets, ils ont vérifié les données de l'inventaire puis les ont complétées (photos, poids, tailles...). En plus des prises de vues classiques, une numérisation 3D de certaines pièces a été réalisée afin d'offrir une vision virtuelle de l'objet comme par exemple un pistolet chien de mer ou un fusil de chasse ouvragé. L'objet ainsi modélisé peut être vu et manipulé par le public de chez lui ou via les dispositifs numériques du futur musée. Une étape indispensable, en parallèle de la construction du bâtiment, pour permettre aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir une partie du patrimoine tulliste.

 Suivez l'actualité sur cap.agglo-tulle.fr



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Un quatrième cabinet médical a été mis en service dernièrement afin de permettre aux quatre médecins de recevoir leurs patients en simultanément. Les travaux (peinture, revêtement, isolation, électricité, réseau informatique...) réalisés par des entreprises ont permis la création d'un espace de soins ainsi que d'un bureau pour le secrétariat. Le montant des travaux s'élève à 32 000€.

Les petits nouveaux



KANNATHERA CBD

Jean-Marie Blavignac et Justin Castro ont créé leur propre marque 100% Corrèze avec toute une gamme de produits à base de chanvre (huiles, e-liquide...) aux propriétés thérapeutiques. Ils proposent aussi à la vente des produits cosmétiques et alimentaires français.

11 avenue Winston-Churchill
09 85 15 69 03

Ouvert du mardi au vendredi
10h à 12h et 14h à 18h15 et
samedi 10h à 18h15
kannathera.fr



BARBABULLES

Savons multicolores, parfums d'intérieur, décoration, savon artisanal au lait de chèvre et d'ânesse bio, produits éco responsables... **Lara Nepont** vient de reprendre cette boutique et compte bien transporter ses clients dans une bulle de bonheur.

31 avenue Victor-Hugo
05 55 21 93 81

Ouvert du mardi au samedi de
9h15 à 12h30 et de 14h à 19h



IO

Joannice Riel-Vergne agrandit son showroom avec cette nouvelle boutique. Avec sa sœur **Alexiane**, elle habille toutes les femmes des pieds jusqu'à la tête avec une gamme de vêtements et d'accessoires sobres, chics et à petits prix (XS au XL).

1 avenue Winston-Churchill
Ouvert du mardi au samedi de
10h à 19h
www.iotulle.com



BAÏKAL CBD

Avec cette quatrième boutique, les deux cousins, **Paul et Olivier Carcenac** développent la vente de produits CBD et de chanvre. Des produits bruts pour les bienfaits thérapeutiques, des huiles, des cosmétiques, des produits alimentaires biologiques, végétal et le plus souvent sans gluten.

31 avenue Victor-Hugo
09 53 92 77 42

Ouvert du mardi au vendredi
10h30-12h30 et 14h-18h30,
samedi 10h30-12h30 et 14h-18h
baïkal.com



JOURNÉE NATIONALE

Le 11 mars dernier, les élus et les autorités ont participé à une cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme au lieu de Mémoire de la place Martial-Brigouleix. Cette date, choisie par l'Union européenne comme date de commémoration commune, fait référence à l'attentat commis à la gare d'Atocha (Madrid) le 11 mars 2004.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

SOIRÉES JEUX

La ludothèque Air de jeux organise des soirées jeux à la salle de réception du Centre culturel et sportif les 3^e samedis du mois (à partir de 10 ans). Prochains rendez-vous :

16 AVRIL ET 21 MAI, à partir de 20h sur inscriptions au 05 55 20 01 23 ou asso.airdejeux@gmail.com

CONCERT

La Cité de l'accordéon rend hommage à Jean Lapeyre (accordéoniste et compositeur). Exposition, animation musicale, danses traditionnelles, concert... Entrée 10€ (gratuit pour les moins de 13 ans).

VENDREDI 6 MAI à partir de 16h, salle de l'Auzelou. Programme complet sur www.accordeon.org

ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES

Le Secours Catholique de Corrèze cherche des familles prêtes à ouvrir leur cœur et leur maison à un enfant de 5 à 10 ans. N'hésitez pas à vous engager. Vous ferez des heureux !

DU LUNDI 11 AU JEUDI 28 JUILLET 2022

☎ Secours Catholique : 06 81 84 34 87 ou afv.190@secours-catholique.org

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



- Foret délègue à deux sous-traitants, Point Travail Services et Idee (en photo ci-dessus sur le talus en face de la médiathèque), certains chantiers pour compléter le travail de ses équipes.

ESPACES VERTS

La Ville solidaire de l'insertion

Depuis quatre ans, l'association Foret, basée à Mulatet, intervient dans des travaux de débroussaillage et dans l'entretien ponctuel de terrains communaux.

La mairie vient de renouveler le marché public avec cette association afin de poursuivre, en complément de ses équipes techniques, l'entretien, le débroussaillage et le fauchage de certains sites municipaux. Foret favorise l'insertion sociale et professionnelle de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi : « nous avons une quinzaine de personnes au sein du chantier d'insertion (contrat de 6 mois renouvelable 4 fois) et cinq salariés dans l'entreprise d'insertion (contrat de 2 ans), explique Michel Demazoin, directeur de la structure depuis 1999. C'est le chantier d'insertion qui intervient sur les extérieurs de Tulle, sur 70 km de voies, et qui débroussaille talus et trottoirs (3 fois/an), en fonction des besoins ». L'entreprise d'insertion, quant à elle, intervient pour des collectivités mais également chez des particuliers (réalisations sur www.fo-r-e-t.com/accueil).

🍃 Zone d'activités de Mulatet, 05 55 20 82 13



C'EST OUVERT !

Le square du Chandon, dans le quartier du Trech, a bénéficié il y a quelques mois de travaux de réhabilitation. Grâce à l'imagination et aux savoir-faire des élèves du CFPPA Tulle-Naves, ceux qui le souhaitent peuvent désormais profiter de cet espace vert durant la pause déjeuner ou pour se détendre dès le retour des beaux jours.

POPULATION

Recensement 2022 : les habitants ont joué le jeu !

Du 20 janvier au 26 février, cinq agents recenseurs ont sillonné la ville pour questionner les Tullistes dans le cadre de la campagne de recensement 2022.

Ce recensement, suspendu en 2021 à cause de la crise sanitaire, a pu se dérouler normalement cette année. Cette mission de recueil d'informations est importante car elle permet d'actualiser les données sur la population et d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants.

En 2022, 770 logements ont été tirés au sort par l'INSEE et 1031 personnes ont répondu favorablement aux agents recenseurs mandatés par la mairie. Thierry Cauty, Christian Ceaux, Sylvette Pasquet, Lisa Passet et Dominique Martins ont donc mené leurs enquêtes avec succès dans les différents quartiers de la ville.



EMBELLISSEMENT

ÇA MARCHE !

La Ville a entrepris des travaux de réhabilitation des escaliers qui relient le boulevard Albert-Camus à l'Impasse Pièce Saint-Avid pour un montant de 50 000€.

Cette liaison piétonne, matérialisée en partie par d'anciennes traverses de bois, a été endommagée avec le temps. Au total, 120 marches ont été maçonnées par l'entreprise Fernandes début mars. Toutes les traverses ont été retirées puis les artisans ont travaillé le terrain en pente, construit un coffrage sur mesure, avant de couler le béton.

Les riverains à proximité des escaliers ont été invités à tailler leurs arbres pour faciliter le travail des maçons. Grâce à un ingénieux système de paliers, l'entreprise a amorti la pente du terrain pour permettre de graver ces escaliers sans se fatiguer. Avis aux amateurs !



HISTOIRE DE CLOCHER

Les services techniques sont intervenus en urgence sur la toiture de la chapelle du cimetière du Puy Saint-Clair pour empêcher les infiltrations d'eau. Suite à un grand coup de vent, le faitage et certaines ardoises ont été endommagées, ne garantissant plus l'étanchéité du toit. Les agents ont également profité de cette intervention pour effectuer quelques réparations sur le clocher.



- Les étudiants bénéficient de salles de cours ainsi que d'un plateau technique (chambre d'hôpital, salle de spectacle, PC sécurité) pour leur formation.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

PRÉPAREZ LA RENTRÉE !

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental débute les inscriptions de la rentrée prochaine à partir du 2 juin.

Cet équipement municipal accueille les enfants dès 5 ans pour découvrir un instrument de musique, le chant ou la danse. Une journée Portes ouvertes sera organisée mercredi 1^{er} juin pour découvrir les disciplines enseignées. Le dispositif « tout-en-un » du mercredi matin permettant aux débutants d'effectuer une découverte puis un apprentissage en collectif sur un créneau de 2h est renouvelé (places limitées), tout comme les ateliers de création et production en musique assistée par ordinateur, ainsi que l'atelier comédie musicale. Cette année, 570 inscrits ont poussé les portes des salles de classe du Conservatoire.

 Renseignements et inscriptions au 05 55 20 39 95 ou conservatoire@ville-tulle.fr

MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Le lycée René Cassin élargit son offre de formation

Les élèves de la première promotion du BTS Management Opérationnel de la Sécurité planchent sur la rédaction d'une prestation de sécurité suite à leur stage en entreprise.

Devis, planning, facturation, les douze étudiants tentent de mettre en application ce qu'ils ont appris en classe mais aussi sur le terrain : « j'ai fait un stage de quatre semaines à l'Imprimerie Du Timbre à Boulazac, explique Quentin, 18 ans. J'ai intégré l'équipe de sécurité sur un site ultra-sécurisé et j'ai ainsi pu découvrir le métier d'agent de sécurité. Pour mon prochain stage, je souhaite travailler dans une agence de sécurité privée pour découvrir le métier de manager et les relations clients ». Une motivation commune à tous les étudiant(e)s qui, tels des professionnels, rédigent leurs futures prestations de sécurité. « Nous accueillons des jeunes issus de différents bacs (général, technologique, professionnel), précise le professeur référent, Laurent Millet. Cinq sont issus de notre formation Bac pro Sécurité mais pour le reste, nous avons tous les profils ». Cette formation de deux ans en alternance (14 semaines de stages) a pour objectif de former de futurs managers (ou chefs d'équipe) dans le domaine de la sécurité et de la sûreté au sein d'une entreprise ou d'une administration publique. L'ouverture de cette formation à la rentrée 2021-2022 à Tulle répond à une attente des formateurs. « Jusqu'à présent, nos élèves issus du Bac pro Sécurité ne pouvaient pas poursuivre leurs études. Aujourd'hui, avec ce Brevet de Technicien Supérieur, ils peuvent continuer en Licence professionnelle. Ce lycée est le seul de l'académie de Limoges à proposer cette formation », se félicite Christian Lopez, responsable des formations. L'établissement entreprend par ailleurs des travaux pour créer un pôle dédié aux étudiants en BTS qui sera opérationnel en septembre 2022.

 www.lyc-cassin.ac-limoges.fr



CONFIANCE RENOUVELÉE

Le directeur de l'Empreinte, Nicolas Blanc, a été reconduit dans ses fonctions par le conseil d'administration de la Scène nationale Tulle Brive le 10 mars dernier. Il peut ainsi décliner, avec ses équipes, son projet artistique et culturel 2023-2025.


NUITS DE NACRE

Le tango pour lancer la 34^e édition

Du 23 au 26 juin, l'accordéon sera roi à Tulle. La Cité de l'accordéon et les bénévoles se mobilisent et innovent avec une programmation riche et diversifiée.

Pour la première fois, le festival des Nuits de Nacre va investir la salle de l'Auzelou pour la soirée d'ouverture du festival, le jeudi 23 juin à partir de 20h30. Une grande soirée aux couleurs de l'Argentine qui fera voyager le public du côté de Buenos Aires. Un orchestre typique argentin, « la Tipica Folklorica » dirigé par Alfonso Pacin, animera la première partie de cette soirée. Puis elle se poursuivra avec « Tango secret », la dernière création du flutiste et chanteur Luis Rigou et de la pianiste Céline Bishop. Un spectacle qui mêle musique, théâtre et danse pour aller jusqu'aux origines du tango. Le public se souvient encore de son concert de clôture lors du Festival de la Vézère en 2016 à la Cathédrale de Tulle, salué par une standing ovation.

A travers ces deux spectacles, le public pourra découvrir des aspects différents du tango avec le bandonéon en fil rouge. En effet, pour cette édition, Laurent Valero, le directeur artistique, a voulu mettre à l'honneur tous les instruments de la famille de l'accordéon : harmonica, bandonéon, accordina... et dans tous les styles : classique, traditionnel et contemporain. Toutes les générations de musiciens et d'artistes seront également de la fête pour célébrer comme il se doit le piano à bretelles, avec une soirée de lancement haute en couleurs pour donner le « La » de cette 34^e édition.

 Entrée 30€, 10€ (- de 14 ans), étudiants et demandeurs d'emploi 20€. Infos et réservations www.accordeon.org

SORTIE

NUIT DES MUSÉES 18^E EDITION

Cette édition aura lieu samedi 14 mai au musée du Cloître. Un moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine et les richesses des collections.

La Nuit Européenne des musées est avant tout un moment festif et convivial, plébiscité par le public. A cette occasion, le musée du Cloître sera ouvert de 14h à minuit. Le public pourra découvrir l'exposition temporaire « Chez les magiciens et sorciers de la Corrèze - Gaston Vuillier ». Un artiste peintre, dessinateur et voyageur, fasciné par le spectacle des cascades de Gimel, qu'il peint sous différents angles. Il rend compte également, par l'écrit et l'illustration, de ses rencontres et discussions avec différents « magiciens et sorciers de la Corrèze ».

A 17h, découvrez l'exposition à travers une visite guidée avec une interprète en langue des signes française (LSF), Alice Cheylus de Sign'ature 19.

A 21h, l'équipe du musée propose « Interstices », une projection lumineuse de Léonard Salle sur la façade du Cloître. Une véritable invitation à la découverte nocturne et poétique du lieu. Dans la pénombre, la lumière jaillit des diapositives travaillées à la main par l'artiste, elle habille de sa magie le Cloître et ses abords.

Léonard Salle est un artiste corrézien, musicien de formation. Il s'initie à la photographie, puis à des formes très diverses d'arts plastiques. Ces dernières années, son œuvre se concentre autour de jeux de lumière afin de donner une nouvelle dimension aux lieux qu'il investit. La particularité de son travail : il utilise des diapositives analogiques qu'il peint lui-même en atelier. Un travail artisanal à découvrir à cette occasion.

 Musée du Cloître, Place Monseigneur Berteaud, 05 55 26 91 05
Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h



ARTISTE EN RÉSIDENCE

Depuis le mois de novembre, l'artiste peintre Franck Claudon est en résidence à la Cour des arts. Le mois dernier, il a profité d'un rendez-vous avec le public pour présenter l'avancée de sa robe d'après minuit. Ce projet artistique, autour du Poinct de Tulle, sera dévoilé à l'automne.

HISTOIRE DE NOS RUES

Les remparts de Tulle

Tulle a longtemps été une ville forteresse en raison de son site naturellement défensif. C'est au sein de la vallée sinueuse de la Corrèze, à la confluence avec la rivière Solane, et cernée de sept collines que la ville s'est développée.

À l'époque médiévale, la priorité des villes est de contrôler leur territoire afin d'assurer la sécurité de leur population. Si la ville de Tulle s'est d'abord développée sur le site de la colline du Puy Saint-Clair, elle se dote dès le IX^e siècle d'une enceinte autour de l'Enclos. Au XIV^e siècle, dans le contexte de la guerre de Cent Ans et sous l'impulsion du pouvoir royal, la ville va chercher à se protéger au sein d'une nouvelle enceinte fortifiée.

Entre 1345 et le milieu du XV^e siècle, Tulle est saccagée à 5 reprises par les troupes anglaises, puis lors de guerres privées. Les fortifications sont remises en état sur ordre du roi Louis XI en 1474. En 1585, lors des guerres de religion, la ville est prise et pillée par les troupes protestantes du vicomte de Turenne. À la fin du XVI^e siècle, les consuls de la ville décident de reconstruire des fortifications le long d'un périmètre considérablement agrandi.

Ces fortifications englobent alors les faubourgs de la Barrussie, de la Barrière et de l'Alverge qui se sont déployés autour du quartier du Trech, de part et d'autre de la Corrèze. L'entretien des ouvrages fortifiés a toujours été un poids excessif pour les finances de la Ville. Flanquée de portes et de tours, l'enceinte devient peu à peu inutile et cesse d'être entretenue.

Cependant, une partie reste toujours présente dans le paysage urbain tulliste, réhabilitée et intégrée à des propriétés privées. Ainsi, la tour du Lion d'or, dont le nom vient d'une enseigne d'auberge et sise aujourd'hui rue Félix-Vidalin, ainsi que les tours Salesse et Tramond, en bordure de l'avenue Henri-de-Bournazel, sont des vestiges des anciens remparts tullistes.



Quartier du Lion d'Or en 1917 - Fonds AM Tulle

CONCERTS

FINANCEMENT PARTICIPATIF

Après avoir envouté le public avec Carmina Burana en 2019, le Chœur du Pays de Tulle s'attaque au Requiem de Mozart. Pour mener à bien ce projet, l'association a besoin de vous !

Quatre concerts sont déjà prévus à la cathédrale de Tulle les 10 et 11 juin puis à Ussel et Brive. Le chœur mixte et quatre solistes invités interpréteront cette œuvre de Mozart sous la direction de Jacques Baudoin. Cette production représente un engagement financier très important, notamment la création d'un concept inédit d'habillage lumineux. Pour mener à bien son projet, l'association crée des partenariats avec les entreprises du territoire et, comme en 2019, fera également appel aux passionnés via une campagne de financement participatif qui aura lieu à partir du 4 avril via la plateforme jadopteunprojet.com



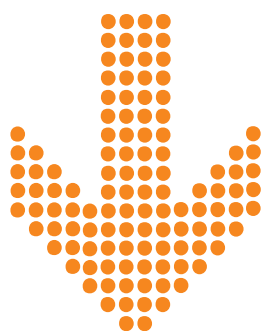
HOMMAGE

Roland Maron, ancien ingénieur, est décédé le 25 février dernier à l'âge de 84 ans. Ce Tulliste d'adoption fut force de proposition auprès de la municipalité, notamment à travers l'association Urba Tulle. Depuis le 14 mars 2020, il était co-président du comité de jumelage de Tulle Schorndorf Bury Dueville. L'ensemble du Conseil municipal salue son engagement pour Tulle et présente ses plus sincères condoléances à sa famille.



CANTINES : UNE PAUSE DÉJEUNER DE QUALITÉ

Il est loin le temps des haricots verts sans saveur et des lentilles versées à grande louche dans les assiettes... Dotée d'un matériel de plus en plus sophistiqué, de produits frais, de qualité et locaux, la cuisine centrale sensibilise les enfants à de nouvelles saveurs. De son côté, le personnel de la restauration s'emploie à faire apprécier cette pause bien méritée.



CANTINES : UNE PAUSE DÉJEUNER, DE QUALITÉ

Qu'est-ce que tu as mangé à midi ? « Je sais pas... ». Pas d'inquiétudes, à Tulle, les enfants des écoles primaires et maternelles dégustent chaque jour un repas équilibré et de qualité. Des plats préparés et cuisinés par l'équipe de la cuisine centrale avenue Evariste-Gallois. Depuis maintenant huit ans, la restauration scolaire fait partie des services de la Ville de Tulle suite à une reprise en régie. L'objectif pour les élus : améliorer la qualité des repas servis en développant la part du bio et des circuits courts, sans pour autant augmenter le coût pour les familles. Un vrai challenge pour les équipes de la cuisine centrale qui veillent à garantir l'équilibre parfait.

DANS LES COULISSES DE LA CUISINE CENTRALE

Aujourd'hui, huit agents travaillent au sein de l'unité de production afin de fournir les repas servis aux enfants scolarisés dans les écoles

publiques de Tulle et l'école privée Sainte Marie. L'équipe prépare les repas jusqu'à quatre jours à l'avance (pour les plats chauds) et jusqu'à deux jours à l'avance pour les légumes frais (potage, salades...). Pour cela, la cuisine centrale utilise une méthode de conservation spécifique : la liaison froide, qui permet d'abaisser rapidement la température immédiatement après cuisson ou fabrication (jusqu'à une baisse de 10°C en deux heures). Ce système garantit la qualité, la conservation des aliments, respecte la législation et améliore les conditions de travail. Cette méthode de production permet de fournir chaque jour 860 repas à tous les sites scolaires de la ville. En effet, il serait impossible pour les équipes de cuisiner chaque jour les repas de tous les enfants au vu des effectifs.

C'est véritablement dans l'approvisionnement et la qualité des produits que la cuisine centrale de Tulle fait toute la différence : fromage Aire de Sully (Fondation Jacques-Chirac), yaourts Les Délices de Charlotte (19), viande bovine de chez Pautzet (19),

volaille Blason d'or (24) ou encore viande porcine de chez Badefort (19). En 2015, la collectivité a décidé d'investir et de créer une légumerie afin de travailler des légumes frais et de proposer des produits de qualité aux enfants. « 75% des légumes servis en entrées ou en accompagnement sont frais et préparés à la cuisine centrale, souligne Denis Laubry, le chef de production. Chaque année, nous améliorons nos recettes pour répondre aux demandes des enfants, pour respecter la législation et pour faire évoluer nos techniques de fabrication. Nous avons par exemple, dans le cadre de la mise en place d'un repas végétarien par semaine (loi Egalim*), innové avec de nouvelles recettes comme les lasagnes sans viande que nous avons élaborées avec les équipes, testées en interne puis auprès d'un petit groupe d'enfants pour ajuster au mieux cette recette ».

Des menus équilibrés et validés par une diététicienne, Séverine Deheunynck, à chaque période. De plus, la cuisine centrale doit respecter les recommandations émises par le GEMRCN (Groupement d'Etude

des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) et le Plan National Nutrition Santé qui veillent à la qualité nutritionnelle des menus. Cette réglementation précise garantit l'hygiène, la sécurité et la variété des repas servis chaque jour aux enfants. Tous les mois, les menus sont affichés à l'entrée des écoles et mis en ligne sur le site internet et le portail famille afin d'informer les parents.

L'ALIMENTATION DURABLE S'INVITE DANS LES ASSIETTES

Jérôme Desvals, le nouveau directeur de la cuisine centrale, va profiter du renouvellement des marchés publics en 2023 pour développer de nouveaux contrats dans les filières bios et circuits courts pour garantir les besoins de la cuisine centrale : « En 2021, nous avons confectionné 122 638 repas pour les cantines scolaires et les centres de loisirs (Le Chambon et Elan à Naves). Depuis le 1^{er} janvier, la loi Egalim oblige la restauration collective à s'approvisionner avec au moins 50% de produits répondant à un gage de qualité et au moins 20% doivent être



Le responsable de la cuisine centrale a effectué une visite à l'école de La Croix de Bar afin d'échanger avec la direction de la jeunesse et des sports et les agents de restauration en vue de l'amélioration de leur espace de travail.

LES CHIFFRES / CLÉS

33

% D'INGRÉDIENTS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ONT ÉTÉ SERVIS EN 2021

40 000

€ DE BUDGET ANNUEL POUR L'ACHAT DE LÉGUMES FRAIS

860

ENFANTS MANGENT À LA CANTINE CHAQUE JOUR

2017

TULLE OBTIENT LE LABEL INTERBIO QUI RÉCOMPENSE L'AUGMENTATION DES PRODUITS BIO DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE

1

REPAS VÉGÉTARIEN PAR SEMAINE DEPUIS LA RENTRÉE 2021-2022

RENCONTRE AVEC UNE , ELUE



AÏCHA RAZOUKI,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE
DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

TULLE MAG: Comment travaillez-vous avec la cuisine centrale ?

J'ai rencontré Didier Moulin, l'ancien directeur, et son équipe lors de ma prise de fonction au printemps 2020. J'ai visité l'unité de production et nous avons prévu d'organiser des réunions avec l'ensemble des acteurs de la pause méridienne comme c'était déjà le cas sous la précédente mandature. Cependant, la crise sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir, mais seulement d'échanger par téléphone ou par mail. J'ai attendu l'arrivée de Jérôme Desvals, le nouveau directeur, pour envisager de nouvelles réunions de travail dès qu'il en a eu la possibilité, notamment sur la mise en place de la Loi Egalim. Je souhaite réunir, avant la fin de l'année scolaire, les membres de la commission restauration (délégués d'enfants et de parents, directeur et chef de production, personnel des restaurants scolaires...). Ce temps d'échanges est important car il permet de réunir autour de la table différents acteurs, d'aborder plusieurs thèmes (menus, animations, services...) et de responsabiliser chaque participant.

TULLE MAG: La crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement de la cuisine centrale ?

Oui car la fermeture des classes et l'absentéisme des enfants (cas contact ou positifs) a eu un impact important sur la consommation des repas produits. Le fonctionnement de la cuisine centrale à J+2 ou J+4 avant la consommation ne permet pas d'ajustement la veille ou le jour même. Les repas non consommés ont donc dû être jetés. Cette problématique du gaspillage alimentaire, certes liée au contexte particulier de la crise sanitaire, nous a également permis de mettre en lumière les limites de notre système d'inscriptions journalières. Il y a aujourd'hui un décalage trop important entre les effectifs prévus en début d'année et les effectifs réels. Nous avons engagé une réflexion sur cette question avec l'adjointe Sandy Lacroix, le service scolaire et la cuisine centrale.

TULLE MAG: Un repas de qualité, une priorité pour la municipalité ?

Il est important de poursuivre ce qui a été engagé en termes de qualité des produits et d'approvisionnement pour garantir à tous les enfants un repas équilibré. La question du plaisir est aussi au cœur de nos réflexions avec Jérôme Desvals. Nous avons par exemple travaillé en début d'année sur de nouveaux assaisonnements des plats suite à des échanges avec le personnel de la restauration. Le pourcentage de produits bios imposé par la Loi Egalim nous oblige à poursuivre nos efforts dans l'approvisionnement tout en essayant de conserver un équilibre entre le coût de production et les recettes. Un équilibre financier qui ne se fera pas au détriment de la qualité.

d'origine biologique. La Ville répondait déjà à ces critères puisque 33% des produits servis sont bios. Cependant, je constate qu'il est de plus en plus difficile de trouver des producteurs bios et locaux, notamment des maraîchers qui produisent en quantité suffisante pour garantir l'approvisionnement toute l'année. La crise sanitaire a fortement impacté notre fonctionnement, notamment au niveau du gaspillage alimentaire, à cause des absences et des fermetures de classes inopinées. Nous allons engager un travail avec l'ensemble des équipes (cuisine centrale, agents de restauration, ATSEM, animatrices) pour sensibiliser les enfants, les parents et l'ensemble du personnel à cette question. Pour moi, l'éducation à l'alimentation et au goût permet de réduire les déchets alimentaires ».

Des actions à destination des enfants mais aussi des réflexions sur le respect de la réglementation au sein de la collectivité : « la loi Egalim interdit les contenants alimentaires de cuisson ou de réchauffe en matière plastique dans les services de restauration collective à compter de 2025. Des contenants aujourd'hui utilisés pour nos plats en sauce ou soupes, précise le directeur. Il nous faut donc réfléchir dès à présent à nos méthodes de conditionnement, de transport, etc. ».

RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR UN REPAS À LA CANTINE

2,73 € > 3,24 €

pour les familles

(selon le nombre d'enfants)



11 €

LE REPAS

7,76 € > 8,27 €

reste à la charge de la Ville

(selon le nombre d'enfants)



○ Durant l'année scolaire 2017-2018, les restes et déchets des repas ont été pesés sur les sites scolaires afin de réduire le gaspillage alimentaire. Des opérations similaires seront proposées en 2022.



○ En janvier, l'équipe de la cuisine centrale a fourni une centaine de repas à la commune d'Eyrein pour assurer le repas des enfants en l'absence du personnel municipal (Covid 19).

Des repas préparés de manière traditionnelle qui sont ensuite livrés puis servis dans les différents restaurants scolaires de la ville.

A MIDI, TOUS À LA CANTINE !

Une quarantaine d'agents sont mobilisés sur le temps de restauration pour le pointage chaque matin, le dressage des tables, la mise en chauffe, la préparation des plats (vinaigrette, découpe du pain...), le service, l'aide à la prise de repas pour les maternelles, etc. « Il y a deux personnes dédiées à la restauration sur chaque site. Lorsque les enfants arrivent pour déjeuner, ce sont les ATSEM (pour les maternelles), les AESH et les animatrices (pour les primaires) qui aident

au service et au bon déroulement de la prise du repas, détaille Véronique Faurel, responsable des affaires scolaires. Une animatrice référente est également présente sur ce temps-là ». Chaque année, la Ville investit pour ses cantines (achats de mobilier anti-bruit, vaisselle de couleur, décorations...) et pour la formation des agents. « Cette année, tous les agents concernés vont participer à des sessions de théâtre-forum avec l'association Voilco Aster afin d'améliorer leurs pratiques, notamment dans la gestion du bruit et des comportements durant le temps de cantine », précise la responsable. Les animatrices contribuent également au bon

déroulement du repas car elles proposent régulièrement aux enfants de s'approprier les lieux grâce à la confection des décorations à thèmes. Depuis la rentrée de septembre, un enfant référent par table complète un petit questionnaire de satisfaction sur le repas du jour (smileys) afin de faire un retour à la cuisine centrale. Une véritable implication de tous les acteurs pour améliorer et apprécier la pause méridienne.

*Loi 02/10/2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (issue des Etats généraux sur l'alimentation lancés en 2017). www.vie-publique.fr/dossier/24055-agriculture-et-alimentation-essentiel-de-la-loi-egalim

LES INFOS EN PLUS

UNE UNITÉ DE PRODUCTION PERFORMANTE

En 2022, la cuisine centrale prévoit d'investir dans le remplacement de la centrale de production de froid, ainsi que dans divers matériels arrivant en fin de vie, pour un montant d'environ 70 000€.

En 2016, l'achat d'un four à cuisson mixte et basse température a permis d'optimiser la saveur des plats et de permettre une meilleure gestion du temps pour les cuisiniers. Ils utilisent également une sauteuse multifonctions pour assurer une cuisson lente de nuit afin de conserver toutes les qualités organoleptique (propriétés d'un aliment en termes de goût, odeur, aspect, couleur et consistance).



TOUT SCHUSS



Durant les vacances de février, une vingtaine d'enfants du Chambon ont participé à une sortie ski à la station de Super Besse. Qu'ils soient débutants ou confirmés, chacun a pu découvrir les joies des sports d'hiver. (Photo fournie)



CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE



Sarah, Meryem, Nicolas et Dorothee ont signé leur contrat d'engagement dans les salons de la Préfecture. Ils sont les premiers Corrèziens à bénéficier, pendant 6 mois, d'un suivi pour définir un projet professionnel et trouver un emploi.

QUAND LES *Tullistes*



CHOCORRÈZE



Les amateurs de chocolat s'étaient donné rendez-vous salle de l'Auzelou pour cette 3^e édition. Ils ont pu admirer le savoir-faire des apprentis du CFA des Treize Vents lors du concours de pièces montées « haute couture ».



MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ



Le 10 mars dernier, les agents de la police municipale ont participé à un forum d'information au lycée René-Cassin. Ils ont ainsi pu échanger avec les élèves de seconde Métiers de la Sécurité et présenter leurs professions.

ils l'ont fait!



30E ÉDITION PLÉBISCITÉE



520 coureurs aguerris ou non ont pris le départ dimanche 20 mars du semi-marathon, une course qualificative pour les championnats de France. Sans surprise, Mickaël Gras, grand favori, a remporté cette épreuve en 1h 06'21".



MOBILISÉES POUR L'UKRAINE



Infirmières libérales, personnel médical et paramédical du centre de vaccination s'activent à l'ancienne école Baticoop. Une quinzaine de bénévoles collecte et prépare chaque mardi les dons qui partiront pour Lviv.

FONT VIBRER LEUR ville



CASERNE LOVY



Les autorités ont inauguré en mars dernier, l'ouverture d'une maison de protection des familles à Tulle. Cette structure permet l'accueil et le suivi des victimes au sein d'une même unité de gendarmerie.



MATCH AMICAL



Les vétérans du club de Saint-Hilaire-Peyroux et du Tulle Football club ont participé à un match au stade de Pounot. Cette rencontre, disputée dans une ambiance conviviale, s'est soldée par un match nul.

les rendez-vous

MARS À DÉCEMBRE

VENDREDI 15 AVRIL

15 AVRIL AU 31 DÉCEMBRE

DIMANCHE 24 AVRIL

SAMEDI 30 AVRIL

VENDREDI 6 MAI

MARDI 10 MAI

MERCREDI 11 MAI

SAMEDI 14 MAI

SAMEDI 14 MAI

14 AU 28 MAI

VENDREDI 27 MAI

MERCREDI 1 JUIN

2 AU 4 JUIN

10 ET 11 JUIN

23 AU 26 JUIN

ATELIERS MAMAN-BÉBÉ *

14h à 16h dans les locaux de Peuple et culture. **GRATUIT**, sur inscriptions au 05 55 21 73 18

JEUX DE LAMES

20h30, salle Latreille concert organisé par la Cité de l'accordéon. Buvette et petite restauration sur place
www.accordeon.org

EXPOSITION GASTON VUILLIER *

14h à 18h du mardi au samedi, musée du Cloître. **ENTRÉE LIBRE**
www.agglo-tulle.fr

2^E TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

8h à 18h, dans tous vos bureaux de vote

FESTI'BAL

14h30, dancing les Mélodies de Nacre pour un thé dansant en partenariat avec la Cité de l'accordéon. **10€**
www.accordeon.org

CAFÉ DES AIDANTS

14h30 à 16h, aux Bains-Douches numériques, organisé par l'Adapei autour du thème « mes forces et mes ressources »

DON DU SANG

8h à 15h, salle Latreille

C'EST UN SECRET

18h30, théâtre de Tulle, adaptation de l'Oiseau Bleu par Aurélie Morin et le Théâtre de Nuit. **5€ À 14€**
www.sn-lempreinte.fr

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

11h à 12h30, à l'école de l'Auzelou. **OUVERT À TOUS**

NUIT DES MUSÉES

A partir de 17h, musée du Cloître place Mgr Berteaud. **ENTRÉE GRATUITE**
www.agglo-tulle.fr

FÊTE DE LA SAINT CLAIR

A partir de 16h, place Gambetta et place Brigouleix

MATHIEU MADENIAN *

20h30, salle de l'Auzelou pour découvrir son nouveau spectacle. **36€**

PORTES OUVERTES

A partir de 14h au Conservatoire à Rayonnement Départemental, 36 av Alsace-Lorraine

BALAD'OC *

www.agglo-tulle.fr

REQUIEM DE MOZART

21h, salle de l'Auzelou avec le Chœur du Pays de Tulle. **15€ ET 12€** (- de 12 ans)

NUITS DE NACRE

www.accordeon.org

*** ATELIERS MAMAN - BÉBÉ**

JUSQU'EN DÉCEMBRE 2022



Le CCAS de Tulle a mis en place un atelier «mams-bébés, un temps pour respirer !» animé par Iris Bugl, thérapeute. L'objectif est de sortir de l'entre-deux, se détendre, souffler, être écoutée, partager avec d'autres mamans et développer le lien avec son enfant.

Tous les mardis de mars à décembre de 14h à 16h (hors vacances scolaires) dans les locaux de Peuple et Culture, au premier étage du bâtiment du Conservatoire. Gratuit. Infos et réservations : 05 55 21 73 18, ccas@ville-tulle.fr

*** GASTON VUILLIER**

15 AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2022



Cette exposition met en lumière les œuvres de Gaston Vuillier. L'occasion de partir à la rencontre des figures que l'artiste-peintre appelle les magiciens et sorciers de la Corrèze, ces personnages hauts en couleurs et pourtant discrets qu'il apprend à connaître, gagnant leur confiance au fil du temps.

Place Monseigneur Berteaud, entrée libre du mardi au samedi de 14h à 18h. www.agglo-tulle.fr

*** MATHIEU MADENIAN**

VENDREDI 27 MAI 2022



Mathieu Madénian présente son nouveau spectacle à Tulle. Sans artifice, en jean et baskets blanches, dans le plus pur style stand-up, il a cette fois décidé de nous parler de la famille avec tout ce que cela implique de vexations mal digérées, dîners alcoolisés, jalousies fraternelles.

20h30, salle de l'Auzelou av Lieutenant-colonel Faro. 36€ réservations sur www.seetickets.com

*** FESTIVAL BALAD'OC**

DU 2 AU 4 JUIN



Le festival d'expressions occitanes est de retour ! Film, concert, bal, plateau radio, dédicace d'auteur et animation littéraire, visite de la manufacture Maugein. Samedi 4 juin : de nombreux rendez-vous salle Latreille dont un bal occitan (Arredalh, Elouann Pannetier,). Evénements gratuits sauf mention contraire.

Programme complet sur www.agglo-tulle.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE**VILLE DE FORMATIONS,
VILLE D'AVENIR**

Il y a quatre mois, le 25 novembre 2021, le Campus universitaire de Tulle, au cœur du quartier de Souilhac, était inauguré. Sur ce site, environ 500 étudiants et apprentis poursuivent des études dans des domaines divers : soins infirmiers, enseignement et éducation, hygiène, environnement, sécurité des biens et des personnes, métiers de l'industrie... Et s'y ajoute le Campus connecté qui permet à des étudiants de tout âge de poursuivre des études supérieures à distance, quelle que soit la spécialité.

Tulle, ce sont aussi d'autres « campus » situés dans la ville ou sur les collines : l'enseignement supérieur et professionnel s'y développe, avec un boom de l'apprentissage, dans les métiers du tertiaire, de la Gendarmerie, de l'hôtellerie-restauration, de la coiffure, du bâtiment, dont le CFA est aussi, depuis la rentrée 2021, un CFA Engie.

Tulle, c'est également la ville où les jeunes peuvent préparer, dans un environnement propice à la réussite, les concours aux grandes écoles au Lycée Edmond-Perrier. Et à proximité de Tulle, le Lycée agricole de Naves propose lui aussi des formations diversifiées, depuis le CAP jusqu'à la licence professionnelle.

Comme on peut le constater, Tulle est devenue un grand pôle de formations générales et professionnelles dans tous les secteurs d'activités, de l'industrie à l'artisanat en passant par les services et la sécurité.

RÉPONDRE AUX ATTENTES ET AUX BESOINS

Pour conforter encore l'attractivité de notre cité, l'ambition de la Ville de Tulle est de poursuivre la diversification et le renforcement de cette offre de formations afin de répondre aux attentes des apprenants, qu'ils soient tullistes, corréziens ou d'ailleurs. Il s'agit aussi de répondre au mieux à l'évolution des besoins des entreprises et des services en compétences.

Cette ambition en génère d'autres : développer des services innovants et performants en faveur des étudiants et apprentis, tels que des logements adaptés à la diversité des apprenants, une politique appropriée pour la mobilité, la création de tiers-lieux de rencontres, virtuels et physiques, entre étudiants comme entre étudiants et entreprises...

Nous avons tous compris que les étudiants, apprentis et toutes personnes en formation constituaient pour la Ville de Tulle à la fois le cœur de son dynamisme social, économique, culturel et aussi et surtout ce qui permettra à notre ville de créer des emplois, d'attirer de nouveaux habitants et d'innover.

**YVETTE FOURNIER**

Conseillère municipale déléguée
à l'Éducation et à la Jeunesse

OPPOSITION MUNICIPALE

Le Débat d'orientation budgétaire pour l'année à venir aura été tendu tant les choix portés par la majorité semblent déraisonnables. Les Tullistes doivent savoir que trois millions d'euros seront empruntés en 2022 au lieu du million d'euros habituel qui était la marque significative d'une volonté de désendettement. Il faut se remémorer que, durant la précédente mandature, la Cour des Comptes avait souligné la fragilité de nos comptes publics et nous avions échappé de peu à une mise sous tutelle. Il avait fallu traverser une longue période de vaches maigres pour rétablir un équilibre acceptable. Aujourd'hui, les mauvaises habitudes reviennent dans une période inopportune.

LA FOLIE DES GRANDEURS

Cet emprunt colossal sera globalement consacré à la poursuite du Musée sur l'ancien site de la banque de France. Un équipement totalement surnuméraire au moment où notre collectivité tanguait sous les soubresauts de la crise. Alors que nos recettes ont fortement diminué après deux années de covid, que la crise énergétique touche de plein fouet notre fonctionnement, la Majorité propose un budget édulcoré ces bouleversements.

OPTIMISME BÉAT

Cette gouvernance semble totalement déconnectée du réel, pourtant elle enregistre au quotidien les signes tangibles des bouleversements à venir. Les premières factures énergétiques s'élèvent déjà à plus de 500 000 euros. Les bâtiments communaux sont toujours des passoires thermiques et ces négligences passées vont coûter cher lors de l'hiver prochain. Des collectivités plus prévoyantes comme Aurillac amortissent ces coûts avec leur réseau de chaleur. Quand nous portions ce projet, il y a déjà dix ans, les élus socialistes riaient à gorge déployée. Le baril de Brent était à 40 dollars. Aujourd'hui, il flirte avec les 139 dollars, du jamais vu depuis la crise de 2008. Notre collectivité va payer cash cette insouciance.

DES FOYERS SOUS TENSION

S'il existe des efforts budgétaires à accomplir, il faut les consacrer à accompagner les Tullistes dans cette période de tension. Les hausses des carburants, du gaz, du fioul domestique obèrent le pouvoir d'achat des petits revenus. Le bouclier énergétique qui prévaut à la veille des élections coûte déjà 22 milliards d'euros à l'État. Passées les Présidentielles, il faudra honorer ses dettes. Dans une ville qui se paupérise, nous devons être solidaires avec les plus fragiles. Les petites retraites, les actifs aux revenus modestes qui n'ont pas droit aux aides sociales. Ultimes pensées pour Roland Marron qui nous a quittés. Il fut un amoureux inconditionnel de nos sept collines dont il a toujours recherché le rayonnement. Un animateur invétéré œuvrant à son développement économique. Le créateur de la Tulle Brive nature. Sur mon cœur, mon ami.

**RAPHAËL CHAUMEIL**

Conseiller municipal
d'opposition

Stationnement

- Tous les jours 30 min gratuites de stationnement (ticket à valider aux horodateurs)
- Gratuit entre 12h et 14h, le samedi, dimanche et jours fériés
- Le parking du Pas Roulant est gratuit
- Les parkings Gabriel-Péri, Saint-Pierre et Souletie sont gratuits le samedi

www.agglo-tulle.fr



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 161 - avril/mai 2022

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : avril/mai 2022



NUITS DE NACRE TULLE

GRAND FRISSON


CITÉ DE
L'ACCORDÉON

DU 23 AU 26 JUIN-2022

Luciano Biondini/Ultra Bal/Quatuor Aeolina/Tango Secret/Joël Favreau
Joël Favreau/Luciano Biondini/Ultra Bal/Quatuor Aeolina/Tango Secret
Tango Secret/Joël Favreau/Luciano Biondini/Ultra Bal/Quatuor Aeolina
Quatuor Aeolina/Tango Secret/Joël Favreau/Luciano Biondini/Ultra Bal
Ultra Bal/Quatuor Aeolina/Tango Secret/Joël Favreau/Luciano Biondini